

L'innovation récompensée

Le concours "Artinov", c'est une compétition entre entreprises du département qui prime quatre catégories : Métier-Service, Produit, Procédé de production et Haute Technologie. Le concours a pour but, depuis 7 ans déjà, « de promouvoir l'innovation, l'évolution ou le transfert technologique au sein des entreprises ».

Issue de la collaboration entre la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Savoie et du CRITT (Comité Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies), la manifestation récompensait hier, à 18 heures 30 dans l'enceinte de la Foire de Savoie, les entreprises lauréates.

12 000 € ont été partagés entre les vainqueurs, sous forme de chèques et de films d'entreprise. Le 7 juillet dernier, un jury de professionnels a examiné les candidatures pour n'en retenir que neuf parmi une quinzaine, pour en récompenser quatre. Parmi les neuf entreprises finalistes, on compte :

- Sunea est la première entreprise adaptée de sous-traitance pour l'industrie solaire. Le but est de créer des emplois pour les personnes handicapées tout en développant l'énergie solaire.

- Alti Plus est spécialisée dans le gommage et le traitement des surfaces, notamment le bois. Elle a mis au point une technique de gommage qui ne pollue pas à base de minéraux naturels.

- L'Intégrale d'agence-ment travaille depuis 13 ans dans la conception de mobilier informatique pour l'enseignement. Elle présente cette année son écran plat escamotable.

- A.D.B (Automatisme de Blanchisserie) présente la Turbo-Tri, un nouveau modèle de plieuse trieuse pour les blanchisseries industriel-



André de Bévy, lauréat du concours artinov catégorie innovation procédé de production.



Patrick Muraz, lauréat en catégorie innovation produit, avec ses "pétoles de Savoie" aux multiples parfums.

les, commercialisée en 2009 après 3 ans d'études réalisées par André de Bévy.

- Poly Découpe est née en 2008. Sa spécialité, l'usinage numérique au service des particuliers et des entreprises du bâtiment.

- Savoie Biscuits a également vu le jour en 2008. Le créateur de l'entreprise est l'inventeur des «pétoles de Savoie», des biscuits entièrement faits main.

- Anne Style existe depuis 3 ans. Le site internet de l'entreprise, asrelooking.fr, propose un relooking complet en ligne pour 39 €.

- Solaref souffle le froid et le chaud. Cette entreprise se lance dans l'industrialisation d'un réfrigérateur solaire.

- GP Materials cumule 10 ans d'expérience au sujet de la pile à combustible. La société commercialise de nouveaux composants chimi-

ques utilisés dans les batteries, mais dix fois moins coûteux que ceux utilisés de nos jours.

Et les grands gagnants sont...

Dans la catégorie *Innovation Métier-Service*, le jury a été séduit par la prestation de l'entreprise tignarde Alti Plus, de Jean Paul Rigaud. Il utilise des granulats écologiques et des matériaux chimiques inertes pour des travaux d'étanchéité sur le bois.

Le palmarès *Innovation Produit* a été remporté par Patrick Muraz et ses "pétoles de Savoie". Dix parfums différents et inédits, en témoignent les déclinaisons "organ des Bauges" ou "cannelle raisin". Ces biscuits sont accessibles à tous, dépourvus de produits laitiers et d'œufs.

André de Bévy et sa société

été A.D.B ont décroché le prix *Innovation Procédé de production* : La Turbo-tri fonctionne 40 % plus rapidement que les trieuses plieuses utilisées en blanchisserie avec 30 % de mécanique en moins.

Et enfin, Solaref, l'entreprise d'Olivier Devraux, basée à Technolac, et son réfrigérateur solaire l'ont emporté dans la catégorie *Innovation Technologie*. Le jury a été également séduit par le côté social du projet.

« L'innovation, l'audace et l'ingéniosité mises en œuvre par les chefs d'entreprises artisanales du département nous étonnent chaque année depuis le lancement d'Artinov » a déclaré Charles Zannoni, président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Savoie, à l'adresse de l'assistance.

Lucas DEMANGEAT